

d'annonces à des réclames habilement suggestives où le vice est présenté sous les dehors les plus attrayants.

Enfin — le rapport cité plus haut en est une démonstration irréfutable — le bureau de censure de Montréal remplit mal sa fonction. Toutes les vues en effet observées par nos enquêteurs portent son approbation. Est-il concevable que des scènes aussi violemment immorales puissent passer inaperçues? D'ailleurs, il est des films dont le titre même constitue un véritable défi à la morale et qui devraient être banni de nos théâtres. C'est une puérité de croire qu'il suffit, pour rendre acceptable un rouleau où l'intrigue évolue autour d'un meurtre, d'un adultère, d'un viol, de donner quelques coups de ciseaux aux scènes les plus crues : l'imagination avertie des spectateurs a tôt fait de reconstituer les passages supprimés et le résultat est le même, s'il n'est pas pire.

Quand on connaît, l'organisation du bureau de censure de Montréal, on s'étonne moins des fautes qu'il commet. Nous avons trois censeurs aidés d'un secrétaire. Leur besogne, peu rémunérée, ne saurait leur permettre de vivre. C'est une fonction accessoire qu'ils doivent remplir en dehors de leur travail ordinaire, pendant leurs heures de loisir. Conséquence : leur assiduité aux séances laisse à désirer. Étant donné le nombre de cinémas à Montréal : près de cinquante, la quadruple répétition quotidienne du programme, et les nombreux changements de rouleaux dans la semaine, on peut affirmer, même en tenant compte des circuits d'abonnements qui font passer à tour de rôle le même rouleau par divers théâtres, que le bureau de censure devrait siéger plusieurs heures par jour. Qu'arrive-t-il en fait? Les censeurs, au lieu de siéger ensemble, suivant l'intention de la loi, se délèguent leurs pouvoirs alternativement, quand ils n'abandonnent pas le tout à la discrétion du seul secrétaire.

Telle est la situation du cinéma à Montréal, à Québec, et l'on pourrait dire, dans toutes les villes de la province. Situation déplorable et qui appelle, si nous avons quelque souci de l'avenir moral de notre race, un prompt remède.

Disons d'abord que nous ne préconisons pas la suppression. Le cinéma existe et il existera. Il faut en prendre son parti. La volonté de le supprimer serait d'une réalisation impossible. D'ailleurs, ce n'est pas le théâtre qui est mauvais, c'est l'usage qu'on en fait.

Donc, c'est à l'abus qu'il faut s'attaquer. L'épuration des cinémas est une tâche lourde. Elle n'est pas impossible. D'autres l'ont accomplie — tel l'État de Pensylvanie — avec des concours moins puissants que ceux sur lesquels nous avons droit de compter. Ne serait-ce pas une impardonnable lâcheté de la part des honnêtes gens que de fuir la lutte et de laisser le champ